

Propositions des clubs

En vue de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2018, le Comité FSSc a reçu deux propositions de club avant le délai fixé au 8 septembre 2018.

Les deux propositions étant étroitement liées à deux des quatre propositions du Comité FSSc, ce dernier propose que :

- la première proposition, formulée par le club MOT, soit numérotée 1b et soit évaluée en même temps que la proposition 1 du Comité FSSc (Introduction de l'affiliation journalière),
- la deuxième proposition, émanant du club CRO, soit numérotée 2b et soit évaluée en même temps que la proposition 2 du Comité FSSc (Modification du tableau de redevances).

Proposition 1b.

Club : MOT (Mots-Rges)

Bonjour,

Lors de l'Assemblée générale du 3 septembre du club « Mots-Rges », les membres se sont penchés sur les propositions du comité FSSc, en particulier sur l'introduction de l'affiliation journalière.

Nous comprenons très bien les raisons de cette proposition. Cependant, nous estimons que passer de 5.- de cotisation pour un premier tournoi à 85.- (pour seniors/vermeil) pour un second tournoi constitue un saut trop important et pourrait être dissuasif. Nous proposons que l'affiliation journalière soit valable pour deux tournois et non un. Selon notre estimation, sur une saison, cela conduirait un non affilié à prendre certainement une licence à mi-saison, ce qui représenterait alors une cotisation de 40.-, ce qui nous semble plus que raisonnable.

Je remercie d'avance le comité de prendre cette requête en compte en vue de l'Assemblée générale.

Avec mes meilleures salutations.
Jean-Paul Festeau

Proposition 2b.

Club : CRO (La Croisée Val-de-Ruz)

Préambule : les organisateurs de tournois ont des frais fixes à couvrir (location de la salle, prix, encodage, etc.). Le cahier des charges exige 120 places pour un tournoi national et 60 pour un TH2 en semaine, mais ne nous garantit pas un minimum de participants !

Il m'est arrivé d'organiser un tournoi avec 21 joueurs dont 2 jeunes gratuits et la Fédé a encaissé plus d'argent que moi selon facture des redevances. Certains organisateurs sont découragés et organisent des tournois tous les 2 ans ou menacent de ne plus en organiser.

Nous proposons que les redevances soient dégressives :

- Plus de 100 joueurs = statu quo
- De 90 à 100, moins 50 centimes par manche
- De 80 à 90, moins 1.- par manche
- De 70 à 80, moins 1,50 par manche
- De 60 à 70, moins 2.- par manche
- De 50 à 60, moins 2,50 par manche
- De 40 à 50, moins 3.- par manche
- De 30 à 40, moins 3,50 par manche
- De 20 à 30, moins 4.- par manche

Claude Tharin, président du club CRO